

Sofitel Arc de Triomphe 11 mai 2022 à 20h : sécuriser l'Arménie

avec Robert Aydabirian , **ingénieur nucléaire**

Organisé par le [CPA](#)
11 mai, 20h
Paris - [Sofitel Arc de Triomphe](#)
contact : Eric DADIAN
Cellulaire +336 08 28 86 46
edadian@afrc.org

La guerre de septembre 2020 a mis en évidence les points faibles dans la position et les politiques de l'Arménie. Elle a également invité à la publication d'un certain nombre d'essais et de documents qui analysent ces questions, tandis que d'autres proposent des recommandations pour la politique future. Après huit mois de recherches et de consultations approfondies, une nouvelle étude est parue sous la forme d'un livre blanc, qui explore en détail et en profondeur les lignes de faille qui ont conduit à la guerre et à **la défaite** dans cette guerre, et définit l'environnement dans lequel l'Arménie fonctionne désormais aux niveaux régional et international. Le document formule également des **recommandations** sur les choix et les réformes à venir.

Lisez l' [article](#).

source : diasporarm

"Recommandations pour les réformes des forces armées arméniennes L'Arménie doit entreprendre de profondes réformes de ses forces armées afin de résoudre les problèmes urgents de **sécurité nationale**. Préconiser une armée nouvelle, améliorée et plus **moderne**, comme une réaction réflexe aux pertes de la guerre de 2020, ne devrait pas satisfaire l'Arménie et le Karabakh. Une **mission claire devrait être assignée à cette armée. Mais quelle serait la mission assignée à l'armée ? A. Défendre les frontières de l'Arménie contre les incursions ou résister suffisamment longtemps à un envahisseur pour obtenir l'aide de la Russie contre cet envahisseur ? B.**

Être prête à aider ce qui reste du Karabakh si l'Azerbaïdjan reprend les hostilités, afin de placer ce territoire sous son contrôle direct ? C. Pour se doter de capacités suffisantes pour passer à l'offensive et relancer la guerre dans le but de reconquérir les territoires perdus, et peut-être davantage ? (Pour un ensemble détaillé de recommandations concernant les Forces Armées, veuillez-vous référer à l'annexe E)"